

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 MARS 2022

- . Intervention de l'ADMR, deux bénévoles sont venus présenter, au conseil municipal, les services qu'ils proposent.
- . Le planning des élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022 a été complété.
- . L'adhésion au syndicat pour le logiciel AGEDI a été validée.
- . Aide pour l'Ukraine, le conseil a décidé à l'unanimité de verser la somme de un euros par habitant (soit 929 euros) au CCAS de Roanne, comme convenu lors de la réunion des Maires de l'arrondissement de Roanne le 1<sup>er</sup> mars 2022.
- . Le conseil décide, pour venir en aide aux Ukrainiens d'établir des permanences salle Grosbost afin que les personnes qui le souhaitent, puissent apporter leurs dons.
- . Projet Mairie, suite à une visite des locaux Mondon, une proposition de loyer a été faite. Le conseil l'adopte, sous réserve que la poste valide les locaux pour accueillir l'agence postale.
- . Le conseil valide le devis pour l'achat d'un désherbeur thermique.
- . Un jardin du souvenir sera créé au nouveau cimetière.
- . Une convention sera signée avec le laboratoire Terana pour le contrôle de légionnelles dans les bâtiments (lavabo, douches..)